

Révolution documentaire et révolution scripturaire : le cas de l'Italie médiévale.

In: Bibliothèque de l'école des chartes. 1995, tome 153, livraison 1. pp. 177-185.

Citer ce document / Cite this document :

Maire-Vigueur Jean-Claude. Révolution documentaire et révolution scripturaire : le cas de l'Italie médiévale. In: Bibliothèque de l'école des chartes. 1995, tome 153, livraison 1. pp. 177-185.

doi : 10.3406/bec.1995.450767

http://www.persee.fr/web/revues/home/prescript/article/bec_0373-6237_1995_num_153_1_450767

BIBLIOGRAPHIE

I

DISCUSSION

RÉVOLUTION DOCUMENTAIRE ET RÉVOLUTION SCRIPTURAIRE : LE CAS DE L'ITALIE MÉDIÉVALE

par

JEAN-CLAUDE MAIRE VIGUEUR

Désireux de venir en aide aux étudiants qui s'initient à la recherche, Paolo Cammarosano a publié à leur intention un ouvrage qui se présente de prime abord comme un simple guide destiné à orienter le chercheur débutant dans le maquis des sources utilisables pour une histoire de l'Italie médiévale¹. En réalité, la méthode suivie par l'auteur pour reconstituer ce qu'il appelle le « paysage documentaire » mais aussi, il faut bien le dire, son don pour la synthèse et l'acuité de ses analyses font de cet ouvrage la meilleure introduction dont on puisse rêver pour une histoire de l'Italie médiévale. Ni manuel ni compendium, mais initiation à quelques-unes des structures fondamentales de l'histoire italienne, telles qu'elles se reflètent à travers la physionomie de la documentation écrite. Encore faut-il préciser qu'il opère à l'intérieur de celle-ci une sélection très précise, en excluant d'entrée de jeu toute source privée de lien direct avec les réalités locales ou territoriales de l'Italie médiévale, comme le sont par exemple l'ensemble des textes doctrinaux et scientifiques et même une bonne partie des textes littéraires, liturgiques, juridiques, etc. Les sources narratives elles-mêmes ne l'intéressent qu'en fonction de la vision et de la perception de l'espace qui les caractérisent. L'essentiel de son attention, l'auteur le consacre donc aux sources documentaires, à tous ces actes qui répondent aux nécessités pratiques des organismes publics et des personnes

1. Paolo Cammarosano, *Italia medievale : struttura e geografia delle fonti scritte*, Rome : La Nuova Italia scientifica, 1991 ; in-8°, 388 pages, 30 pl. h. t. (*Studi superiori*, 109).

privées, des institutions laïques et ecclésiastiques, des communautés et des particuliers. Les raisons de ce choix ? L'auteur rappelle en introduction la finalité pédagogique de son livre, qui vise à fournir une aide concrète à tous ceux qui, sans être médiévistes de métier, se lancent dans une recherche portant sur un lieu ou sur un territoire bien déterminé de l'Italie médiévale. Soit. Mais je ne crois pas faire injure à Paolo Cammarosano en lui attribuant également le désir d'accomplir, à partir des actes de la pratique, une opération intellectuelle inédite et que nul autre type de source ne lui aurait sans doute permis d'effectuer avec autant de brio : il s'agissait pour lui de jeter sur l'Italie médiévale un regard de longue durée qui s'appuie moins sur le contenu des sources que sur les conditions de leur production et de leur conservation. Pour ma part en tout cas, c'est bien dans la mise en œuvre de ce principe heuristique que je vois la nouveauté et la grande force du livre de Cammarosano.

Découle de ce principe le découpage chronologique de l'ouvrage. Le premier chapitre couvre la période qui va de l'Antiquité tardive au XI^e siècle ; les trois autres portent tous sur la période qui s'ouvre, dans le sud de l'Italie par la formation de la monarchie normande, au nord par celle des régimes communaux, et qui se prolonge jusqu'à la fin du Moyen Âge sans connaître de grande modification dans la structure globale de la documentation. Toute la première période se caractérise par « l'hégémonie de la tradition ecclésiastique » (titre du premier chapitre), tandis que les nouveaux systèmes de pouvoir et l'essor économique entraînent au cours de la période suivante une série de changements fondamentaux qui, dès le XIII^e siècle, privent les clercs et les églises de leur suprématie en matière de production et de conservation des sources textuelles : il s'agit de l'explosion quantitative de la production scripturaire, de la multiplication des typologies documentaires, de la prolifération des institutions et des agents capables de produire et de conserver des écrits de toute nature.

Rien d'essentiel ne distingue, durant le haut Moyen Âge, la production scripturaire italienne de celle des autres régions de l'Occident chrétien. De part et d'autre des Alpes, on constate le même repli général des écritures les plus courantes, dont il ne reste pratiquement rien pour la période qui marque le passage de l'Antiquité au Moyen Âge ; disparu ou devenu rarissime à compter des III^e-IV^e siècles, ce type d'écritures ne réapparaît avec une certaine fréquence en Italie qu'au cours des VII^e-VIII^e siècles, avec un certain retard sur la Gaule. Changement complet de tableau quand on se tourne du côté des sources à caractère littéraire et doctrinal : le haut Moyen Âge a connu une abondante floraison d'œuvres théologiques et poétiques, de recueils de lois et de textes narratifs. L'auteur ne s'y attarde pas, sauf pour souligner le caractère fortement élitiste de toutes ces œuvres à caractère littéraire, qui n'intéressent que la frange supérieure du personnel politique et ecclésiastique, et pour appliquer aux textes narratifs une grille d'analyse adaptée à ses objectifs didactiques mais qui s'avère en même temps capable d'éclairer d'une lumière tout à fait nouvelle les conditions de production de ce type de littérature historique. Pour Cammarosano en effet, l'écriture de l'histoire oscille, depuis l'Antiquité grecque, entre deux modèles historiographiques : celui de la « grande histoire », ou encore de l'« histoire générale », dont les grands auteurs latins (l'expression consacrée

est déjà tout un programme !) des premier et second siècles de notre ère fournissent l'expression la plus achevée ; et celui des récits à caractère local, qui limitent leur curiosité à un territoire bien déterminé, une ville le plus souvent. Le premier modèle survit au haut Moyen Âge, tout en se coulant dans le moule territorial et « national » des royaumes romano-barbares ; l'*Historia Langobardorum* de Paul Diacre en est bien sûr pour l'Italie l'exemple le plus accompli. Mais la nouveauté du haut Moyen Âge tient plutôt à la réapparition du second modèle, qui renaît alors sous la forme d'une littérature visant le plus souvent à célébrer la mémoire d'un évêque, plus rarement les mérites de la ville qui abrite le siège épiscopal ou encore ceux d'un monastère et de son fondateur. Encore l'Italie est-elle bien loin, en ce domaine, de pouvoir rivaliser avec la France mérovingienne et carolingienne, qui se distingue par la richesse exceptionnelle de ses annales et de ses chroniques, de ses fastes épiscopaux et de ses légendes hagiographiques. Plus qu'en Gaule encore, la production narrative se trouve donc monopolisée en Italie par un nombre extrêmement restreint d'établissements ecclésiastiques. Il faut attendre le milieu du XI^e siècle pour voir le nombre et la typologie des formes narratives s'enrichir de nouveaux genres comme les livres anniversaires, les fastes épiscopaux, les chroniques-cartulaires. Cammarosano analyse assez longuement la « *geografia* » de ce type de sources, ce que l'on pourrait appeler leur rayon d'action ou, mieux encore, leur champ de vision : la plupart de ces œuvres restent encore ancrées dans un périmètre territorial très limité ; quelques-unes d'entre elles seulement, qui traitent d'événements d'intérêt plus général, comme la réforme de l'Église ou la conquête de l'Italie méridionale par les Normands, élargissent leur récit à de plus vastes horizons.

Passant aux sources documentaires, l'auteur a beau jeu de démontrer que le monopole des églises ou des clercs se manifeste cette fois-ci non pas au niveau de la production mais de la conservation. Seuls trois types d'établissements ecclésiastiques sont en mesure, jusqu'au XI^e siècle, d'assurer la tradition des actes de la pratique : les églises cathédrales, les chapitres cathédraux, les monastères. Non pas tous, bien sûr, puisque seuls quelques-uns de ceux qui comptèrent parmi les plus riches et les plus prestigieux de leur époque ont réussi à nous transmettre une partie de leurs archives. Ceci étant, les actes qui ont survécu grâce à leur intermédiaire sont parfaitement représentatifs, tant du point de vue de leurs caractères formels que de leur contenu, de la masse des actes documentaires produits à la même époque : il s'agit pour l'essentiel d'actes notariés rédigés par un personnel spécialisé qui intervient pour sanctionner des droits en rapport avec la propriété et la gestion de biens fonciers. Les documents de nature publique, diplômes et actes judiciaires, de même que les actes dépourvus de sanction légale, comme les inventaires ou polyptyques, n'échappent guère à cette règle, qui acquiert sa pleine signification quand on la compare, comme l'auteur nous y invite, avec la richesse typologique des écritures antiques et la diversité socioculturelle de leurs utilisateurs. Plusieurs textes ou morceaux de textes sont incorporés, à titre d'exemples, aux analyses de l'auteur qui s'accompagnent par ailleurs d'indications très précises sur la manière d'exploiter de tels documents quand on étudie la topographie et la configuration d'un territoire déterminé.

L'auteur répond donc parfaitement à ses objectifs déclarés qui sont, on l'a dit, de fournir un guide pratique aux étudiants désireux d'entreprendre une recherche sur une portion bien précise du territoire italien et qui sont conduits pour cela à utiliser en priorité les actes de la pratique. Tous ses exposés sont d'une remarquable clarté, à la fois concrets et riches en notions de portée plus générale. Cammarosano donne l'impression d'aller toujours droit à l'essentiel et d'observer les choses avec une hauteur de vue qui le met en mesure de discerner immédiatement ce qui peut être utile à sa problématique, y compris lorsqu'il s'agit de faire des emprunts à des disciplines qui ne relèvent pas directement de sa compétence. Il fallait en tout cas une belle aptitude à la synthèse pour retracer en quelques pages l'évolution millénaire de la production scripturaire en Occident — pas seulement en Italie — et une perspicacité peu commune pour dégager les connexions entre des phénomènes que le cloisonnement des disciplines tend au contraire à isoler les uns des autres. Avec en prime des analyses tout à fait originales sur tel ou tel aspect de cette production, comme on l'a vu par exemple à propos des modèles historiographiques.

On retrouve les mêmes qualités dans la suite de l'ouvrage, où l'auteur les applique à l'analyse des grandes séries de sources documentaires et narratives qui s'épanouissent dans le sillage de la révolution scripturaire des XII^e-XIII^e siècles. Curieusement, l'auteur s'en tient au terme d'explosion, tout à fait indiqué pour désigner le prodigieux accroissement du volume de la production, mais il s'abstient, sauf erreur de ma part, de parler de révolution alors que le terme n'a pourtant rien d'excessif si l'on songe à la prolifération ainsi qu'à la transformation des genres qui caractérisent le nouveau paysage documentaire de l'Italie à partir du XIII^e siècle. Il serait trop long de reprendre ici chacune des sources successivement examinées par l'auteur. Disons, pour faire bref, que l'auteur a regroupé les séries documentaires en trois grandes catégories, selon qu'elles émanent des pouvoirs publics (chapitre 2), des communautés et des églises (chapitre 3), des notaires ou des particuliers (chapitre 4), et qu'il traite des textes narratifs à l'intérieur du chapitre 4, sans doute parce qu'il les considère, au même titre que les actes notariés ou les écritures privées des laïcs (livres de compte, *ricordanze*, etc.), comme des produits émanant de personnes plus que d'institutions et qu'ils sont, dans la proportion de trois sur quatre, l'œuvre de laïcs. Quelles que soient du reste les raisons de cette classification, on appréciera de nouveau la capacité de l'auteur à dominer un genre aussi complexe et varié que celui de la « *memoria storica* » du Moyen Âge tardif et à en dégager les types les plus courants à l'aide de catégories générales d'une grande efficacité, comme par exemple l'appartenance de l'auteur au monde des clercs ou des laïcs, la structure politique dont il relève, son expérience professionnelle ou littéraire, particulièrement déterminante dans le cas des notaires, des juristes et des humanistes, ses intentions célébratives ou polémiques, etc.

C'en est donc fini, à partir du XII^e siècle, du monopole des clercs et, à l'intérieur même de la société ecclésiastique, de l'hégémonie d'un petit nombre de grands établissements. Les laïcs et les pouvoirs publics jouent désormais un rôle essentiel dans la production et la conservation des écritures documentaires, mais il existe

bien entendu de très fortes disparités dans la capacité des uns et des autres à les produire et à les conserver. Le notaire, le noble et le marchand, qui s'affirment parmi les laïcs comme les principaux utilisateurs d'écritures documentaires, possèdent à peu près au même degré la double capacité. Les associations — corporations de métier ou *societates* de tout acabit qui prolifèrent alors dans le monde communal —, même si elles font elles aussi un usage abondant de l'écrit, se révèlent beaucoup moins efficaces en matière de conservation, pour des raisons qui tiennent parfois (c'est un point sur lequel l'auteur aurait pu insister davantage) aux attaques dont elles font l'objet de la part des pouvoirs en place. Dans la monarchie méridionale, les communautés locales n'ont pour ainsi dire rien conservé des écritures qui les regardent directement et il faut toujours remonter aux organes centraux de l'administration quand on veut faire l'histoire de la périphérie; du reste, d'amples portions du territoire étaient soumises au régime des fiefs, que l'on peut considérer comme de médiocres producteurs de sources documentaires et des gardiens peu vigilants de leurs maigres productions. Mais même dans ce qu'il est convenu d'appeler l'Italie communale, où les régimes communaux sont loin d'avoir aboli toute autre forme de domination, d'énormes disparités séparent, tant du point de vue de la production que de la conservation des actes publics, les aires soumises à l'autorité de pouvoirs seigneuriaux, laïques ou ecclésiastiques, et les territoires sur lesquels les communes urbaines exercent la plénitude des pouvoirs souverains. Cammarosano est bien placé pour le savoir, puisqu'on lui doit, depuis sa nomination à l'Université de Trieste, la relance des études sur le Frioul et la vaste seigneurie territoriale du patriarche d'Aquilée. Son très gros second chapitre, consacré aux « écritures des autorités publiques des XII^e-XV^e siècles », accorde donc une juste attention à ce type de domination et aux documents susceptibles de l'éclairer. Mais la part du lion, c'est bien entendu le régime communal qui se la taille puisque c'est à lui que l'on doit l'essentiel des changements, quantitatifs et qualitatifs, qui déterminent la nouvelle physionomie de la documentation publique.

On ose à peine rappeler que, depuis la naissance en Italie d'une érudition moderne, autrement dit depuis Muratori et ses grands épigones du XVIII^e siècle, celle-ci n'a cessé de retenir l'attention des médiévistes italiens qui se sont attaché non seulement à l'exploiter, ce qui est la moindre des choses, mais aussi à multiplier les éditions et les travaux à caractère diplomatique et paléographique. Et si l'on ajoute que les spécialistes du document et du manuscrit sont presque aussi nombreux, dans le monde académique italien, que les médiévistes « purs », on aura une petite idée du volume et de la richesse des études qui ont pu être consacrées à la documentation communale en tant que telle, à ses caractères intrinsèques et à sa typologie. Ceci pour dire que Cammarosano ne partait pas sans biscuit au moment de s'aventurer dans le *mare magnum* de la documentation communale. On ne s'étonnera donc pas de voir que ses analyses des fonds « diplomatiques », qui rassemblent les chartes communales, ou des *libri jurium*, ces fameux cartulaires communaux souvent affublés de noms plus ou moins poétiques, s'inspirent largement des recherches exemplaires qui ont été conduites, ces dernières années, à Turin, Pérouse, Gênes, Sienne ou Rome² (et j'en oublie), sur les techniques de

2. Cf. Gian Giacomo Fissore, *Autonomia notarile e organizzazione cancelleresca nel Comune*

rédaction des documents publics, les modalités de leur conservation et de leur « reproduction », l'organisation des premières archives communales, etc. Même chose pour les statuts : d'une littérature copieuse au point d'en être surabondante, Cammarosano a su extraire les lignes essentielles, ce qui donne un exposé limpide et rigoureux sur la formation des compilations normatives, leur structure interne, l'activité législative des communes urbaines et des communautés rurales, les problèmes juridiques dérivant de la pluralité des sources du droit et ainsi de suite.

L'entreprise présentait davantage de risques dès lors qu'il s'avance sur le terrain beaucoup moins exploré des séries les plus volumineuses, celles qui résultent de l'activité quotidienne des principaux organes d'un régime qui inaugure, avec l'arrivée du « Popolo » au pouvoir, vers le milieu du XIII^e siècle, des pratiques totalement nouvelles en matière de gestion de la chose publique. Par courtoisie sans doute pour ses collègues diplomatistes, Cammarosano glisse sur les raisons qui pourraient expliquer le peu d'ardeur de la discipline à explorer les centaines et les centaines de cahiers noircis, dans chaque ville, par des bataillons de notaires ou d'officiers chargés de tenir les registres de délibérations des conseils, de l'administration judiciaire, financière et fiscale. Il faut pourtant bien avouer que les spécialistes ont longtemps renâclé à l'idée d'étudier des séries documentaires jugées moins importantes que d'autres, ne serait-ce qu'en raison de leur caractère peu solennel et d'un « physique » plutôt rebutant (papier souvent médiocre, écriture peu soignée, désordre interne, ravages de l'humidité et des rongeurs, etc.) et qu'ils étaient par ailleurs fondés à redouter l'extrême diversité des techniques ou des méthodes utilisées pour l'élaboration de ces registres. Autant de bons motifs pour féliciter Cammarosano de nous fournir, en quelques pages, une réponse aux principales questions que l'on doit se poser avant d'exploiter ce type de documentation, qu'elles touchent au fonctionnement des organes producteurs, aux règles suivies par les scribes, aux instruments de travail à leur disposition, à la structure interne des différents types de registre et ainsi de suite. Comme pour les autres sources, l'auteur ne manque pas à chaque fois de préciser quels peuvent être, compte tenu de la fonction des registres, la nature des informations disponibles pour l'historien et le type d'enquête qu'ils autorisent. Comme dans les autres chapitres enfin, son texte est truffé d'abondants extraits d'actes ou de registres communaux et il est suivi d'une bibliographie critique remarquable de sobriété et d'efficacité.

Révolution documentaire et révolution scripturaire marchent de pair, c'est évident, et seules les nécessités de l'analyse obligent à les examiner séparément.

di Asti : i modi e le forme dell'intervento notarile nella costituzione del documento comunale, Spolète, 1977 (*Biblioteca degli studi medievali*, 9); Attilio Bartoli Langeli, *Codice diplomatico del Comune di Perugia, periodo consolare e podestarile*, 3 vol., Pérouse, 1983-1991; Antonella Rovere, *I « libri iurium » dell'Italia comunale*, dans *Civiltà comunale : libro, scrittura, documento*, *Atti del convegno (Genova, 8-11 novembre 1988)*, Gênes, 1989 (*Atti della Società ligure di storia patria*, t. 103 = n. s., t. 29, fasc. 2), p. 157-199; P. Cammarosano, *Tradizione documentaria e storia cittadina, introduzione al « Caleffo vecchio » del Comune di Siena*, Sienne, 1988; *Liber memorie omnium privilegiorum et instrumentorum et actorum communis Viterbi (1283)*, éd. par Cristina Carbonetti Venditelli, Rome, 1990.

Cammarosano revient à mainte reprise, dans ce chapitre 2 et dans les suivants, sur les raisons d'ordre général qui poussent les hommes du Moyen Âge, à partir d'une certaine date, à faire un usage toujours plus fréquent de l'écriture et qui conduisent à une multiplication de l'écrit dans tous les secteurs de l'activité humaine. Mais il resterait peut-être à se demander qui a donné le branle. Ou plutôt, pour écarter d'emblée toute formulation qui puisse laisser croire à l'existence d'un moteur unique ou d'un grand horloger, à voir d'où est parti le mouvement et quels ont été les premiers secteurs à être gagnés par la révolution scripturaire. Cammarosano ne le dit sans doute pas ouvertement, mais il le donne bien à entendre : la révolution scripturaire s'est d'abord manifestée sous la forme d'une révolution documentaire qui plonge elle-même ses racines dans les mutations du régime communal. Deux d'entre elles jouèrent à cet égard un rôle décisif.

La première se produisit dans les années 1180-1220 et conduisit au remplacement des consuls par une magistrature unique, confiée à un étranger, le podestat. D'autres changements s'opèrent au même moment dans la composition de la classe ou du personnel dirigeant (en italien, l'expression de « *ceto dirigente* » désigne en fait les deux choses à la fois), qui s'élargit et fait une place à la couche supérieure du « Popolo », composée de ceux qui grâce à leurs activités commerciales et financières figurent parmi les grands bénéficiaires de l'essor économique du monde urbain. Mais c'est à l'intérieur même de la vieille classe dirigeante, forte dans les villes les plus importantes de plusieurs centaines de familles de *milites*, que se produit le changement le plus significatif de cette époque : d'une part parce que la *militia* tend à se constituer en noblesse, qui jouit de privilèges politiques et matériels reconnus par la communauté citadine, et d'autre part parce que sa suprématie politique, qui reste très forte, passe désormais par le filtre d'organismes qui imposent une médiation institutionnelle à ses appétits comme à ses conflits internes. Les nouveautés que l'on observe alors dans la documentation communale sont justement le fruit de cette médiation. Jusqu'à l'apparition du podestat, cette documentation se composait exclusivement de chartes, conservées sous forme de pièces de parchemin, en tout point semblables, par leurs caractères externes et leur structure, à celles qui figurent dans les fonds ecclésiastiques de l'époque précédente. Le régime podestatal innove doublement. D'une part il encourage les notaires communaux à élaborer de nouveaux modèles documentaires, comme peuvent l'être les premiers recueils de normes statutaires ou les premiers documents de nature fiscale. D'autre part il s'efforce d'assurer une meilleure conservation de la documentation communale, qui se traduit entre autres par la rédaction des plus anciens cartulaires communaux. Pas de révolution donc à proprement parler mais à coup sûr de nouvelles pratiques documentaires et surtout ce que l'on pourrait appeler l'éveil d'une véritable conscience archivistique de la part des pouvoirs publics³.

3. Cette « prérévolution » ou, si l'on préfère, cette première phase de la révolution documentaire est au centre des recherches de l'équipe dirigée par Hagen Keller, à Münster, qui compte déjà à son actif un nombre important de publications. Présentation d'ensemble de la recherche et liste des publications dans *Sonderforschungsbereich 231 : Träger, Felder, Formen pragmatischer Schriftlichkeit in Mittelalter, 1986-1994*, Münster, [1994].

Le terme de révolution me paraît au contraire tout indiqué, je l'ai déjà dit, pour qualifier les changements documentaires qui accompagnent la seconde grande mutation du régime communal, celle qui voit le « Popolo » se substituer à la noblesse dans les principales fonctions de gouvernement. Ceci parce qu'ils s'avèrent alors plus rapides et plus radicaux qu'ils ne l'ont été au cours de la première mutation. Vingt ans suffirent en effet pour bouleverser de fond en comble les pratiques documentaires de la commune, qui invente dans les décennies centrales du XIII^e siècle un nouvel usage du registre et qui étend son utilisation à tous les secteurs de l'administration communale : l'activité législative et normative, les délibérations des conseils, l'administration judiciaire et fiscale, la gestion des ressources militaires, la comptabilité courante, etc. Alors qu'on l'utilisait jusque-là uniquement pour copier ou sauvegarder des documents produits en première instance sous forme d'actes originaux, à partir du milieu du XIII^e siècle le registre se substitue à ceux-ci et permet du même coup à la documentation communale d'accomplir un prodigieux bond en avant. Désormais tout acte de l'administration communale, la moindre de ses décisions, la plus petite de ses dépenses ou la plus banale des procédures judiciaires fera l'objet d'une écriture dans l'un ou l'autre des registres tenus à cet effet par les notaires affectés à chaque office et à chaque bureau de la commune. De là une croissance exponentielle de la documentation communale, de là aussi pour le chercheur la nécessité d'adapter ses méthodes de travail à une masse documentaire qui n'a plus grand chose de commun avec les bons vieux parchemins des fonds ecclésiastiques et communaux de l'époque précédente.

C'est d'ailleurs, et je le regrette, un point que Cammarosano passe sous silence alors qu'il introduit pourtant une différence fondamentale entre deux manières de pratiquer l'histoire de l'Italie médiévale : celle des « hauts médiévistes », capables d'étendre leurs recherches à l'ensemble du *Regnum* du fait même qu'ils peuvent en dominer toute la documentation, par chance pour eux en bonne partie éditée, et celle des « bas médiévistes » qui courent le risque de rester toute leur vie prisonniers d'une seule ville, surtout s'ils s'intéressent à des communes comme Florence, Sienne, Bologne, Pérouse, Gênes ou Venise, à partir du moment où ils cherchent à maîtriser l'ensemble de ses sources. Il y a là, me semble-t-il, un réel problème pour les spécialistes de la période communale, qui explique peut-être que les progrès dans ce domaine n'aient pas été aussi rapides que ceux qui ont été accomplis, depuis une quarantaine d'années, dans la connaissance du haut Moyen Âge italien, de l'arrivée des Lombards jusqu'à la formation des communes.

Au lecteur pressé ou qui n'a pas de raison particulière de s'intéresser à l'histoire de l'Italie, je conseillerais d'ouvrir le livre de Cammarosano à la page 125 et de lire la partie intitulée « Autonomie e governi delle città ». En bon auteur de manuel, Cammarosano aurait pu limiter son propos à un exposé des motifs qui conduisent à ce que j'ai appelé la révolution documentaire du XIII^e siècle et qui donnent naissance aux grandes séries de sources communales examinées dans les autres parties du même chapitre. En réalité, il va beaucoup plus loin et après avoir, dans un premier temps, tracé un éblouissant tableau des deux systèmes de domination qui se partagent le territoire de l'Italie du Nord et du Centre, il procède à une interprétation des mutations du régime communal qui tire, à mon sens, l'essentiel de sa

force et de sa rigueur du fait que toute son analyse s'articule autour de quelques grands topiques : forme du gouvernement, dialectique sociale, configuration territoriale de la domination citadine et bien entendu structure de la documentation. Un grand moment et qui reflète bien l'aspect le plus frappant peut-être du talent de Cammarosano, son don pour la synthèse.

Jean-Claude MAIRE VIGUEUR.

II

COMPTES RENDUS CRITIQUES

Instruments de travail, p. 185. — Éditions de textes et de documents, p. 190. — Sciences auxiliaires, p. 207. — Philologie, p. 208. — Histoire générale, p. 210. — Histoire religieuse, p. 215. — Histoire intellectuelle, p. 217. — Histoire de l'art, p. 219.

Instruments de travail.

Bibliothèque nationale de France. *Manuscrits du Moyen Âge et de la Renaissance, enrichissements du département des manuscrits : fonds européens, 1983-1992*, sous la direction de Jacqueline SCLAFER. Paris : Bibliothèque nationale de France, 1994. In-4°, XVI-154 pages, ill. en noir et en coul.

Depuis 1892, l'inventaire sommaire des nouvelles acquisitions latines et françaises du département des manuscrits de la Bibliothèque nationale paraissait dans la *Bibliothèque de l'École des chartes*, selon une périodicité à l'origine bisannuelle, mais qui avait tendance à s'allonger; ainsi la dernière série, publiée dans le tome de 1985, correspondait aux enrichissements des années 1977 à 1982. Différentes raisons n'ont pas permis de maintenir cette formule. Elle est remplacée par une nouvelle collection qui présentera d'une part toutes les nouvelles acquisitions en langue latine et de l'autre celles en français, en grec et dans les autres langues européennes, à condition toutefois que les manuscrits en aient été copiés à l'époque médiévale ou à celle de la Renaissance. Le premier volume de cette collection est paru à la fin de 1994. Il couvre les années 1983 à 1992 et fournit l'inventaire de trente-deux manuscrits latins, de quatorze français, d'un grec, d'un allemand et d'un néerlandais. L'autre modification importante de cette nouvelle collection réside dans le fait que les notices consacrées à chacun de ces manuscrits sont beaucoup plus fouillées que précédemment. Elles fournissent, en effet, une analyse détaillée de toutes les pièces copiées avec identification et bibliographie, une description minutieuse de la forme du manuscrit où sont relevés tous les éléments paléographiques, codicologiques, iconographiques et artistiques, enfin une reconstitution de son histoire. Ces données sont regroupées dans des tables : table des incipit, table